FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, BE, ESSAI

HABILIT

Présentiel - Synchrone

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510
«Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.
L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

Objectifs

Compléter, réactualiser les connaissances du personnel aux risques électriques lors de la réalisation de travaux, interventions générales, consignations ou opérations spécifiques sur des installations ou des ouvrages basse et haute tension.

Public Visé

Personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des installations électriques du domaine BT et HTA

Pré Requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Remettre à jour les connaissances des personnes habilitées et redéfinir l'étendue des tâches et secteurs autorisés
- Mettre en œuvre, lors d'opérations électriques, les prescriptions de sécurité dans l'exécution des tâches confiées

Parcours pédagogique

Mise à jour des connaissances en fonction
- Des nouveaux textes parus
- Des nouveaux matériels et équipements utilisés

Rappels
Les dangers du courant électrique
- Le phénomène accident et l'électricité
- La résistance du corps humain
- Les réactions physiologiques du corps humain
- Mesures de protection contre les contacts directs et indirects

Classement des installations et habilitation du personnel
- Titre d'habilitation
- Niveau d'habilitation
- Domaine des tensions

Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique (EPI et EPC)

La mise en sécurité d'un circuit (les étapes, matériels et documents associés)
- Consignation
- Mise hors tension
- Mise hors portée
- Opérations de VAT

Les différentes interventions (entretien et dépannage)

En option : partie complémentaire Haute Tension - Voir programme "Module complémentaire Haute Tension"

- **ASFO Grand Sud**
 Siret : 834 204 273 00017
 N° déclaration activité : 76310897031
- **ASFO Grand Sud GP**
 Siret : 508 047 529 00039
 N° déclaration activité : 73810082681
- **CEFIRC**
 Siret : 433 785 946 00032
 N° déclaration activité : 72640201664
- **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
 Siret : 939 696 886 00018
 N° déclaration activité : 76660309966

Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation par l'employeur en fonction des résultats à l'évaluation et des tâches réalisées par le participant

Méthodes pédagogiques

Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives, livret de prescription de sécurité.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis (savoirs et savoir-faire à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique).

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR

Durée

10.50 Heures

1.5 Jours

Durée de mise en pratique : 3.00 Heures

Effectif

De 3 à 10 Personnes

- **ASFO Grand Sud**
 Siret : 834 204 273 00017
 N° déclaration activité : 76310897031
- **ASFO Grand Sud GP**
 Siret : 508 047 529 00039
 N° déclaration activité : 73810082681
- **CEFIRC**
 Siret : 433 785 946 00032
 N° déclaration activité : 72640201664
- **ASFO Grand Sud Pays Catalan**
 Siret : 939 696 886 00018
 N° déclaration activité : 76660309966